

Depuis 1991, DRI mène une analyse indépendante des conditions et procédures d'allègement de la dette offertes par le Club de Paris. Veuillez lire [Le Club de Paris](#) pour obtenir notre présentation du Club de Paris. Pour notre évaluation des plus récentes conditions accordées par les créanciers du Club de Paris aux débiteurs sur une base multilatérale et bilatérale, consultez le chapitre 3 de

[Négociations relatives à la réduction de la dette](#)

au titre de l'Initiative PPTE et au-delà. Pour obtenir le critère selon lequel les créanciers individuels accordent 100 % d'annulation aux débiteurs, consultez le document

[Paris Club Debt Relief Additional to HIPC](#)

. Cliquez

[ici](#)

pour obtenir une description du très long processus d'octroi de l'allègement par le Club de Paris à un pays (l'Éthiopie).